



Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le 16/04/2025
 ID : 029-212902506-20250407-CM2025_009-DE

Conseil Municipal du 7 avril 2025
Extrait
du registre des délibérations

Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Annie YVINEC

Date de la convocation : **25 mars 2025**

Affichage de la convocation : **25 mars 2025**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le lundi 7 avril 2025 à 19h00, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	11
Représentés	02
Prenant pas part au vote	00
Votants	13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : BARGUIL Alain, DOUCEN Valérie, HAMMERMVILLE Gérard, JAOUEN Marie-Christine, L'ABBÉ Valérie, LE BIHAN Erwan, LE LOUARN Eric, LÉVÉNEZ Marie-Renée, RIOU Guillaume, SALHI Gill, YVINEC Annie.

Etaient représenté(e)s : LÉVÉNEZ Yves (pouvoir à LÉVÉNEZ Marie-Renée), SCHWARTZ Muriel (pouvoir à DOUCEN Valérie).
Etaient absents : CARDINAL Marion, HOURMAND Thibaut.

Délibération CM 2025_009
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 janvier 2025

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Considérant que le procès-verbal doit être soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance du conseil, après prise en compte éventuelle de leurs remarques,
 Considérant l'absence de remarques, d'observations,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE et ARRETE, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 janvier 2025.

La secrétaire de séance,
 Annie YVINEC

Le Maire,
 Marie-Christine JAOUEN

